

Société Radio-Canada. Mais l'attitude bureaucratique de la Société et de certains de ses fonctionnaires a suscité des problèmes. Par suite de l'établissement de cette Société d'encouragement, nombre de ces réalisateurs travailleront peut-être à leur propre compte et, grâce à l'entreprise privée, offriront aux Canadiens le genre de films qu'ils réalisaient autrefois pour Radio-Canada.

Je ne parlerai que d'un film de ce genre, celui qui a trait au fleuve Columbia. C'était un des meilleurs films jamais tournés par un Canadien, peut-être depuis le tout début de l'industrie du film au Canada, mais son réalisateur ne travaille plus pour Radio-Canada aujourd'hui. On n'a pas jugé bon de renouveler son contrat. Cet homme était très précieux pour l'industrie du cinéma canadien, et nous espérons que, grâce aux dispositions de la mesure, il va pouvoir donner d'autres œuvres d'art au Canada.

Je suis persuadé que lors de la présentation du bill, l'honorable représentante envisagera, entre autres, de plus amples détails concernant les sommes à payer aux réalisateurs, l'établissement d'un budget régulier de production cinématographique, les garanties relatives à la diffusion et à la production continue, et une foule d'autres aspects non inclus dans le projet de résolution. J'attends donc avec impatience la présentation du bill pour pouvoir en étudier la teneur.

**M. Brand:** Monsieur le président, peut-être est-ce parce que je suis d'esprit romanesque, mais le projet de résolution à l'étude me plaît. J'aimerais voir le Canada rivaliser avec les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres pays et inviter les étoiles de cinéma internationales—je pourrais en nommer de très belles—à venir figurer dans nos films de long métrage, réalisés, financés et diffusés par le Canada. Voilà pour le côté idéaliste; mais à la réflexion, je me demande si une société du gouvernement, destinée à encourager l'industrie cinématographique, apportera la solution désirée. Le député de Melville a exposé la méthode employée en Grande-Bretagne, qui s'y est révélée éminemment satisfaisante. Ce serait peut-être la solution tout indiquée ici également; je l'ignore.

Le simple fait que le gouvernement prend cette initiative suffit-il à garantir de grandes réalisations de la part du Canada, sur l'écran cinématographique? Voilà la question à laquelle j'aurais voulu qu'on réponde, bien qu'il soit pratiquement impossible, de le faire, je suppose, à l'étape actuelle. Pour ce qui est du talent, nous l'avons, c'est sûr. Nous comptons bon nombre de réalisateurs et de metteurs en scène célèbres dont le député de Burnaby-Richmond a déjà fait mention. Un bon nombre d'entre eux sont encore au pays.

[M. Ormiston.]

M. Douglas Leiterman a atteint une renommée internationale comme réalisateur à la télévision et a exprimé le désir de s'engager dans la voie cinématographique. On peut aussi citer les noms de Patrick Watson et Beryl Fox. Cette dernière a récemment gagné deux magnifiques prix pour la réalisation de son documentaire *The Mills of the Gods*, qui est effectivement un film d'envergure. Les acteurs de talent ne font pas défaut chez nous non plus. Il serait trop long d'énumérer les noms de ceux qui ont fait leur marque aux États-Unis et au Royaume-Uni. Bon nombre de nos auteurs de scénarios ont quitté le Canada pour faire montre de leur talent ailleurs.

Je n'ai pas parlé des techniciens, des cameramen et des techniciens du son, mais d'après les films réalisés par l'Office national du film, la compagnie *Crawley Films* et autres, nous savons qu'ils font un excellent travail. Nous disposons donc de tout le nécessaire. Nous avons jusqu'ici aiguillonné quelques-uns de nos talents et réalisé quelques-uns des meilleurs films à court métrage de l'univers. Tout le monde connaît la renommée de nos documentaires, qui ont recueilli tous les lauriers dans les plus grands festivals du monde. Nous voulons maintenant incorporer ces talents dans des programmes du gouvernement, les stimuler grâce à une action gouvernementale amplifiée, pour réaliser le summum dans ce domaine, le film de long métrage.

Cela peut-il se réaliser dans un pays de l'envergure du Canada? Suffit-il d'avoir les talents à sa disposition? L'encouragement et l'appui du gouvernement suffiront-ils?

● (7.20 p.m.)

J'aimerais poser au ministre les questions hypothétiques suivantes. Y aurait-il eu quelque avantage à accorder cet appui à l'entreprise J. Arthur Rank en 1948, lorsqu'elle songeait discrètement à aménager des studios de cinéma au Canada pour y tourner des longs métrages, idée qu'elle a ensuite abandonnée tout aussi discrètement? Je me demande ce qui lui a fait changer d'avis et si le ministre s'est renseigné sur cette affaire.

Cela aurait-il aidé le long métrage de l'Office national du film, *The Drylanders*. Le député d'Okanagan-Revelstoke a mentionné ce film, mais je dois dire qu'à mon sens le film n'était pas le succès spectaculaire qu'il semble penser. C'était sans aucun doute un succès artistique, quoi que cela veuille dire. En fait, ce film n'a sûrement pas réussi. Maintenant que j'y pense, l'Office national du film avait reçu de l'argent du gouvernement, à d'autres fins sinon pour ce film, mais malgré cela, malgré l'aide des distributeurs sympathiques qui ont montré *The Drylanders* dans des salles à